



ANTICIPER • AGIR • ACCOMPAGNER
Préservez nos rivières et notre territoire

La Ferté Gaucher, le 17/06/2026

Référence : Réf-2026-85
Affaire suivie par : Pierre BOMEISL
Poste : Animateur SAGE des 2 Morin
Coordonnées : 06 89 81 26 82 – pb.sage@smage2morin.fr

Objet : Convocation - Réunion de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des 2 Morin

Mesdames et Messieurs les membres de la CLE du SAGE des 2 Morin,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion de la Commission Locale de l'Eau du SAGE des 2 Morin qui se tiendra le :

Jeudi 9 juillet 2026 à 14h
Salle Henri Forgeard
77320 La Ferté-Gaucher


L'ordre du jour est le suivant :

1. Validation du Contrat de Territoire des 2 Morin 2026-2031,
2. Consultation sur le périmètre du SAGE de la Nappe de la Craie,
3. Validation du rapport d'animation du SAGE des 2 Morin 2025,
4. Point sur les avis de la CLE émis en 2026,
5. Point financier sur la compétence mise en oeuvre du SAGE des 2 Morin,
6. Rappels sur le renouvellement de la CLE et le planning de la révision du SAGE des 2 Morin.

Durée prévisionnelle de la réunion : 2h00

Je vous remercie de **confirmer votre présence** à cette réunion par téléphone ou courriel.

Comptant sur votre présence à cette réunion, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les membres de la CLE du SAGE des 2 Morin, mes salutations les meilleures.

 Le Vice-Président de la
CLE des 2 Morin
Maurice LOMBARD

Nous tenons à vous rappeler que, comme mentionné dans le décret n°2007-1213 du 10 août 2007, en cas d'empêchement d'un membre de la Commission Locale de l'Eau d'assister à une réunion de CLE, celui-ci peut donner un pouvoir à **un autre membre de la CLE du même collègue**. Chaque membre de la CLE ne peut détenir qu'un seul mandat. Nous vous rappelons également que les réunions de la CLE sont publiques, ainsi si vous ne pouvez assister à une réunion de la CLE, un représentant de votre choix pourra assister à la réunion en tant qu'observateur, mais ne pourra en aucun cas participer au vote.





SMAGE
des 2 Morin

ANTICIPER • AGIR • ACCOMPAGNER
Préservons nos rivières et notre territoire

POUVOIR

Je
soussigné,.....
.....donne pouvoir àpour me
représenter et prendre part à toutes les décisions de la réunion de la Commission Locale de l'Eau du
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des 2 Morin du 09/07/2026.

Fait le, à
(Faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »)

